



Règlement intérieur

Championnat de Paris IdF

Article 1 : PRÉAMBULE.

Le championnat international de Paris Île-de-France est organisé par la ligue de l'Île-de-France des Echecs du mardi 12 au dimanche 17 juillet 2022. Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Tenue correcte exigée**
- Etre licencié A pour la saison en cours à la FFE pour les joueurs Français (la licence doit être prise avant le début du tournoi) ou à une fédération reconnue par la FIDE.

PARIS IDF MASTERS :

- classement supérieur ou égal à 2200.

OPEN A :

- classement compris entre 1800 et 2300.

OPEN B :

- classement compris entre 1400 et 1900.

OPEN C :

- classement inférieur ou égal à 1500.

Nota :

- Les joueurs non-classés seront affectés d'office dans l'Open C, sauf cas particuliers (exemple : ancien classement) étudiés par le Comité d'Organisation du Championnat.
- Le classement Elo pris en compte est le dernier connu au 1^{er} juillet 2022
- Le partage des prix du classement général se fera au système Hort dans les tournois Paris IDF Masters et open A (plancher à 80€), à la place dans les opens B et C
- Prix par tranches de **100 points Elo dans le Paris IDF Masters et les Opens A, B et C** (si au moins 10 joueurs actifs)
- Possibilité de prendre jusqu'à 2 byes jusqu'à la ronde 6 en respect du règlement de la FIDE

Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement ne pourra prétendre à aucun prix et sera exclu du tournoi.

Article 2 : DÉROULEMENT DU TOURNOI.

a) Cadence :

Pour tous les Opens, 9 rondes cadence Fischer : 1h30 + 30s par coup au finish

b) Lieu des rencontres :

Tous les opens se déroulent à la Halle Carpentier 81 boulevard Masséna 75013 Paris.

c) Règles du jeu :

Les règles appliquées sont celles de la FIDE.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie.

Après chaque partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) rapporte les deux feuilles de parties signées **ainsi que la pendule** à la table d'arbitrage de son tournoi. L'autre joueur remet les pièces en place.

d) Jury d'appel :

Il est constitué avant le début du tournoi et affiché dans la salle de jeu. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il perd ce droit s'il reprend la partie avant d'avoir remis à l'arbitre sa demande écrite. Toutefois, la partie devra se poursuivre sous les directives de l'arbitre.

Une caution de 50 € est demandée au joueur qui dépose une réclamation (cette caution ne sera pas remboursée lorsque la réclamation sera non avenue). Elle sera reversée, diminuée des frais, à l'Association « La Mie de Pain ».

Dates et horaires des rondes :

Tous les joueurs doivent effectuer un pointage à la table d'arbitrage de leur tournoi avant 18h00 au plus tard ; à défaut, ils commenceront le tournoi à la ronde 2 avec 0 point. Exception: Les joueurs ayant demandé un bye pour la ronde 1.

Mardi 12 juillet	16h30-18h00 Pointage
Mardi 12 juillet	18h30 Ronde 1
Mercredi 13 juillet	18h30 Ronde 2
Jeudi 14 juillet	10h30 Ronde 3
Jeudi 14 juillet	16h30 Ronde 4
Vendredi 15 juillet	10h30 Ronde 5
Vendredi 15 juillet	16h30 Ronde 6
Samedi 16 juillet	10h30 Ronde 7
Samedi 16 juillet	16h30 Ronde 8
Dimanche 17 juillet	10h30 Ronde 9
Dimanche 17 juillet	16h Remise des Prix

Ouverture de la salle 1 heure avant le début de la ronde.

Article 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENT.

a) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

b) Système :

Suisse intégral (Règles C04 FIDE).

Remarque : Sauf cas de force majeure, les appariements de la ronde n sont définitifs 2 heures après la fin de la ronde n-1. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

c) Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain = 1, nulle = ½, perte = 0). Le départage entre les ex aequo est effectué par le **Buchholz tronqué** puis par la **performance** en cas de nouvelle égalité.

Article 4 : FORFAITS.

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec **plus d'une heure de retard** est considéré comme forfait. Tout joueur faisant forfait n'est plus apparié sauf s'il justifie son absence. Tout joueur apparié faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction des sanctions de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. L'adresse e-mail pour signaler un forfait de dernière minute : arbitres@idf-echecs.com, ou envoyer un sms au responsable de l'équipe d'arbitrage au **06 51 53 44 93** en précisant le nom et l'open et la ronde concernée.

Article 5 : LES PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables, exception faite du prix champion de Paris (open **PARIS IDF MASTERS**). La liste détaillée des prix sera affichée avant le début de la ronde 5.

Les prix du classement général des opens **PARIS IDF MASTERS** et **A** sont répartis au système Hort (arrondis à la dizaine d'euros avec un plancher égal à 80 €). Les prix du classement général des opens B et C ainsi que les prix par tranches Elo et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de

points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches Elo,
- Prix spéciaux.

Les coupes récompensent les titres et donc sont dissociées des prix.

NE POURRONT RECEVOIR UN PRIX QUE LES JOUEURS PRÉSENTS A LA REMISE DES PRIX. UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POURRA ÊTRE EXIGÉE.

Article 6 : ARBITRAGE.

Responsable de l'équipe d'arbitrage :

Nadir BOUNZOU

Open PARIS IDF MASTERS :

Arbitre : **Alfredo LORENZO**

Open A :

Arbitre : **Gwénolé GRALL**

Open B :

Arbitre : **Julie COLIN**

Open C :

Arbitre : **Julien CLAREBOUT**

Arbitres adjoints: Cassandra BASSING, Alexis GOBERT

Article 7 : DIVERS

Conformément au règlement de la FIDE, et sous peine d'exclusion du tournoi, tout participant s'engage à se soumettre à toute demande de recherche de matériel par l'arbitre. Tout contrevenant pourra être exclu du tournoi.

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Aucun tract n'est accepté sur les tables de jeu.

Les blitz et les analyses sont interdits dans la salle de jeu.

L'accès aux tables délimitées du **Paris IDF Masters** est interdit aux autres joueurs ou spectateurs.

Les appareils électroniques doivent être éteints dans la salle de jeu. Les spectateurs contrevenants seront immédiatement expulsés du tournoi.

Le responsable de l'équipe d'arbitrage :

Nadir BOUNZOU, A.I.

L'organisateur :

Thomas LEMOINE